



2019 DFA 44 - Compte administratif d'investissement et de fonctionnement de la Ville de Paris pour l'exercice 2018.

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Le rapport financier consolide les comptes administratifs de la Ville et du Département et a pour but d'examiner les résultats de la gestion 2018 au regard de l'ensemble des crédits ouverts en 2018 et de comparer la gestion 2018 à la gestion 2017.

Le rapport financier présente par ailleurs, dans le détail, le budget qui a été alloué à chaque politique publique au cours de l'année passée. Ce rapport a pour but de garantir la transparence et l'accessibilité de l'information sur les dépenses et les recettes de la collectivité, en fonctionnement et en investissement.

I. Résultats comptables

A/ Le résultat comptable de la section d'investissement

Au cours de l'exercice 2018 les dépenses et les recettes d'investissement se sont donc exécutées de la manière suivante :

Mandats 1 798 608 673,36 €

Titres de recettes..... 1 562 548 915,49 €

Résultat de l'exercice 2018 (déficit)- 236 059 757,87 €

Le résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2018 se présente donc comme suit :

Résultat au 31 décembre 2017 (excédent).....+ 30 802 268,67 €

Résultat propre à l'exercice 2018.....- 236 059 757,87 €

Résultat cumulé au 31 décembre 2018 (déficit)- 205 257 489,20 €

Ce déficit fera l'objet, après le vote par votre assemblée du compte administratif et de l'affectation du résultat, d'une reprise au budget supplémentaire de l'exercice 2019.

Le déficit de la section d'investissement d'un montant de 205 257 489,20 € et le montant des restes à réaliser de 30 000 086,52 € constituent un besoin de financement de 235 257 575,72 €.

Après constatation de l'excédent de recettes sur les dépenses de fonctionnement au résultat du compte, il sera proposé d'enregistrer un crédit de 235 257 575,72 € à la section d'investissement pour couvrir le besoin de financement de ladite section.

B/ Le résultat comptable de la section de fonctionnement

Au cours de l'exercice 2018, les dépenses et les recettes de fonctionnement se sont exécutées de la manière suivante :

Mandats5 365 115 058,92 €

Titres de recettes.....5 730 018 299,37 €

Résultat de l'exercice 2018 (excédent)364 903 240,45 €

Le résultat reporté de l'exercice 2017 (après affectation à la section d'investissement) s'élevait à 326 132 282,38 €. Le résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2018 se présente donc comme suit :

Résultat reporté de 2017.....326 132 282,38 €

Résultat propre de l'exercice 2018 (excédent).....364 903 240,45 €

Résultat cumulé au 31 décembre 2018 (excédent).....691 035 522,83 €

Il s'agit d'un résultat brut pour lequel il convient de décider d'une affectation. Je vous propose de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement pour un montant de 235 257 575,72 €.

Après affectation à la section d'investissement, l'excédent d'un montant de 455 777 947,11€ est reporté en recettes de la section de fonctionnement (compte R002).

Exécution des dépenses et des recettes des sections d'investissement et de fonctionnement

Concernant l'exécution de la section d'investissement :

- Les recettes réelles ont été exécutées à hauteur de 92 % après intégration des produits de cessions des immobilisations constatés en fonctionnement, soit 200,9 M€ ;
- En dépense, le taux de consommation des crédits réels atteint 80 % des crédits ouverts ;
- Sur les opérations d'ordre (chapitres 040 et 041), les titres émis s'élèvent à 658,4 M€ et les mandatements à 353,4 M€ ;
- Le résultat brut de l'exercice 2018 – incluant opérations réelles et les opérations d'ordre des chapitres 040 et 041 – est un déficit de 236 M€.

Concernant l'exécution de la section de fonctionnement :

- Les recettes réelles (hors opérations d'ordre, cessions et résultat antérieur) ont été recouvrées à hauteur de 98 % ;
- En dépenses, le taux de consommation des crédits (hors opérations d'ordre et virement à la section d'investissement) atteint 94 % des crédits ouverts ;
- Sur les opérations d'ordre (chapitre 042), les titres émis s'élèvent à 279,5 M€ et les mandatements à 584,6 M€ ;
- Le résultat brut de l'exercice 2018 – incluant opérations réelles et d'ordre – se solde par un excédent de 364,9 M€.

Le rapport financier consolide les comptes administratifs de la Ville et du Département et a pour but d'examiner les résultats de la gestion 2018 au regard de l'ensemble des crédits ouverts en 2018 et de comparer la gestion 2018 à la gestion 2017.

II. Opérations d'ordre non budgétaires effectuées par le comptable public et corrigeant la balance au 31 décembre 2018

Les opérations d'ordre non budgétaires enregistrées sur l'exercice 2018 ont mouvementé pour partie les comptes 1021 (dotations) et 1068 (excédents de fonctionnement capitalisés) :

- Le compte 1021 est débité de 438 193 552,13 € et crédité de 3 082 918,23 €
- Le compte 1068 est débité de 40 509 073,07 € et crédité de 18 453 874,77 €

Ces montants modifient la balance au 31 décembre 2018.

Les mouvements retracés dans les opérations d'ordre non budgétaires sont sans impact sur l'exécution de l'exercice 2018.

Tels sont les commentaires qu'appelle de ma part le compte administratif d'investissement et de fonctionnement de la Ville de Paris pour l'exercice 2018.

Vous trouverez en annexe les résultats par chapitre de vote ainsi qu'une présentation croisée par fonction.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris
Présidente du Conseil de Paris